

**QUESTIONS DIVERSES
DU GROUPE RÉINVENTONS PLAISANCE
POUR LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 FÉVRIER 2018**

CHEMIN DE « POSE FARINE »

Comme cela a été reconnu en Conseil Municipal, aucune personne privée n'a de titre de propriété concernant le chemin de Pose Farine.
La mairie de Plaisance a-t-elle oui ou non l'intention de faire respecter le droit et de rouvrir ce chemin communal fermé illégalement depuis moins de trente ans ?
Si oui, à quelle échéance ?

CINÉMA

Nous prenons acte de la réouverture du cinéma de Plaisance. Nous souhaitons poser 2 questions sur ce sujet :

1. Quel est le montant et le détail des frais engagés par la mairie au profit du nouveau prestataire :
Combien ont coûté les tracts en couleurs distribués dans toutes les boites à lettres ?
Combien ont coûté les affiches également en couleurs ?
Qui a payé les 10% restant à financer sur l'achat du matériel (sachant que 90% auraient pu être financés par la TSA (Taxe Spéciale Additionnelle) ?
2. Suite à une de nos questions, Monsieur le Maire avait donné son accord de principe pour la création d'une commission destinée à étudier la possibilité de gérer le cinéma « en régie ». Quand cette commission sera-t-elle créée ? Pourrait-elle être composée de conseillers majoritaires ET de conseillers d'opposition ?